

LES EQ' EAUX NATIONAUX

NUMÉRO SPÉCIAL

N°54

Janvier 2025



MODERNISATION DE L'ÉTABLISSEMENT : GARANTIES ARRACHÉES, BATAILLE EN COURS

Sommaire

1. Modernisation XXL :

ce que la CFDT a déjà arraché... et ce qui
reste à sécuriser

2. Acte I :

Fermetures de sites, zéro mobilité imposée et
bataille pour les conditions de vie

3. Un Acte II :

Filières métiers sous le scalpel, polyvalence
en danger

4. Un siège qui enfle,

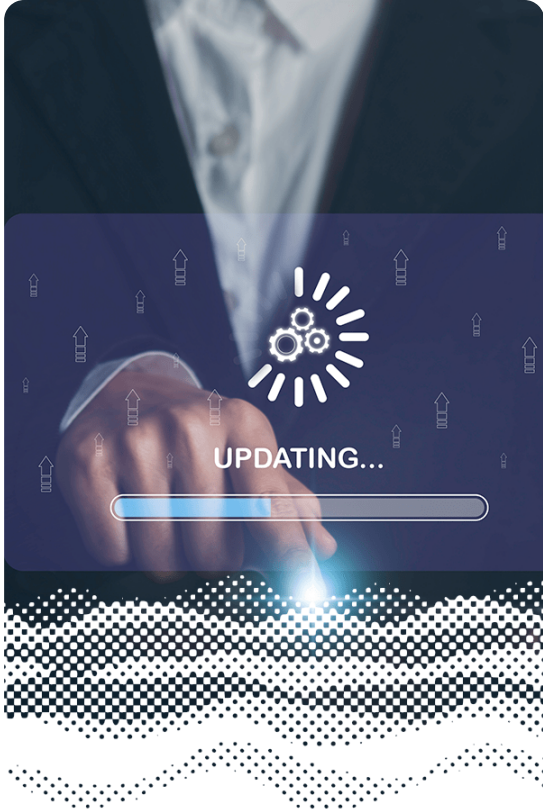
des DT qui se vident :

quelle représentativité demain ?

Modernisation XXL :

ce que la CFDT a déjà arraché... et ce qui reste à sécuriser

155 sites dans le viseur, 20 filières
métiers en chantier, des directions
nationales qui grossissent au siège :
***la modernisation de VNF n'est pas
une petite retouche cosmétique,
c'est un changement de paysage.***
Face à un projet lancé à marche
forcée, ***la CFDT-VNF, a claqué la
porte du CSA central du 25
septembre, suivi des autres***



Dans notre dossier complet, nous revenons en détail sur ce bras de fer, les avancées déjà obtenues et les points sur lesquels nous ne lâcherons rien.

[Lire le dossier](#)



Acte I :

Fermetures de sites, zéro mobilité imposée et bataille pour les conditions de vie

Fermeture de 155 sites d'ici 2026, centralisation du pilotage et des fonctions supports : sur le papier, la Direction parle "efficacité". Sur le terrain, cela veut dire des équipes qui risquent de voir disparaître leur lieu de travail, leurs habitudes de vie.

La CFDT-VNF a obtenu des garde-fous essentiels :

- Pas de fermeture de site de 4 agents ou plus sans accord de tous,
- Clause du grand-père maintenue pour les NAS,

organisations syndicales, puis obtenu deux réunions informelles les 3 et 6 octobre.

Résultat : des engagements écrits, des garde-fous concrets, des calendriers qui commencent à bouger. Mais derrière les garanties, il reste des angles morts : missions de VNF pas toujours alignées avec les moyens, trajectoires de fermetures à ralentir, accompagnement des mobilités à encadrer.

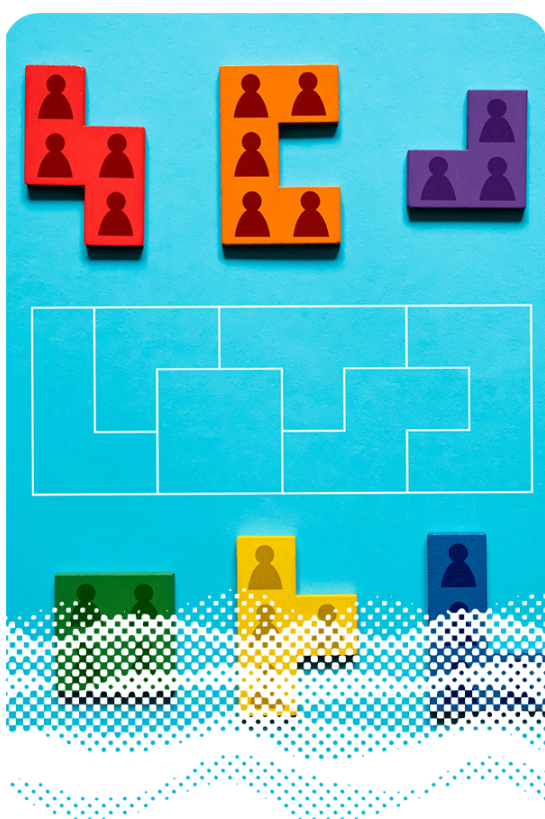


Dans ce dossier complet, nous expliquons comment ces garanties ont été arrachées, ce que nous exigeons encore sur le

- Accord de l'agent obligatoire au-delà de 30 km ou 30 minutes de trajet,
- Études d'impact RH et passage en CSA local avant toute fermeture.
- Et, dans l'attente de la signature de l'accord Mobilité Géographique (AMG), **un engagement : aucune fermeture actée.**

calendrier des fermetures, la transparence sur la liste des sites, les conditions d'accueil, la maintenance interne et même... le stationnement des agents.

[Lire le dossier](#)



Dans notre dossier, nous revenons sur ce qui a changé grâce à vos remontées, sur les questions que nous avons portées à la Direction, et sur ce que nous demandons encore : un vrai temps d'appropriation, des garanties de maintien de compétences et un accord pour encadrer les mobilités fonctionnelles qui découleront de cet Acte II.

[Lire le dossier](#)



Acte II :

Filières métiers sous le scalpel, polyvalence en danger

Vingt filières métiers, cinq réunions chacune, des “ambassadeurs” sommés d'écrire des cahiers de filières en quelques semaines, en plein chevauchement avec l'Acte I : voilà le décor.

La Direction promet une modernisation “sans mobilité contrainte”, mais la CFDT-VNF voit aussi les risques :

- Perte de polyvalence,
- Spécialisation à marche forcée,
- Groupes de travail verrouillés,
- Services de terrain sous-représentés
- Et calendrier intenable.

Nous avons obtenu des ouvertures : groupes élargis à 20 personnes, relevés de décisions envoyées à l'ensemble des personnels de chacune des filières, espace intranet dédié, engagements de transparence, possibilité de décaler certains travaux à février-mars 2026.

**Un siège qui enfle,
des DT qui se vident :**

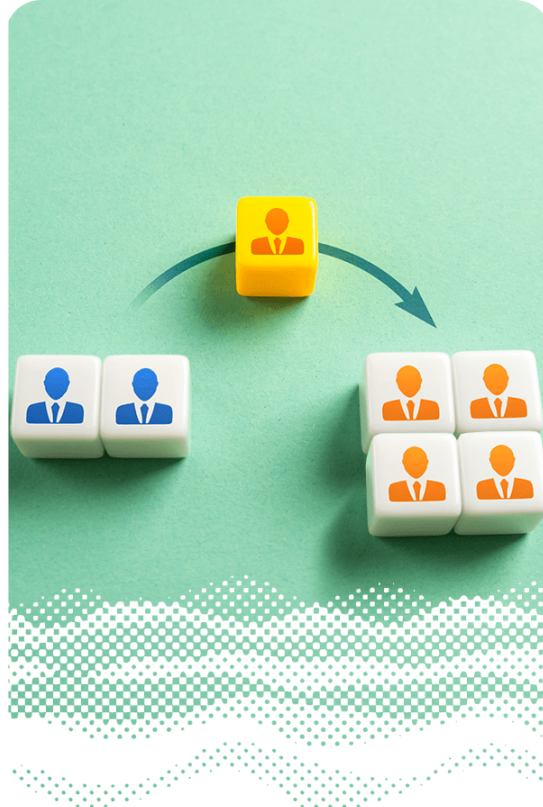
quelle représentativité demain ?

Moderniser, ce n'est pas seulement déplacer des murs, c'est aussi déplacer du pouvoir. Depuis plusieurs années, DRHM, DSIN, DIMOA et autres directions nationales aspirent des missions et des agents : environs 200 ETP supplémentaires déjà rattachés au siège, et l'Acte II pourrait en ajouter autant.

Derrière ces transferts, il y a des questions très concrètes :

- Budget,
- Taux de promotion,
- Mais aussi poids des DT dans les instances, alors que ce sont elles qui connaissent le mieux les réalités de terrain.

La CFDT-VNF a exigé une analyse juridique claire sur l'impact de ces centralisations, à l'approche des élections professionnelles de fin 2026.



Dans l'article complet, nous déroulons ce que cette recomposition change pour vous, comment nous comptons défendre la représentativité de ceux qui font vivre le réseau au quotidien, et pourquoi nous refusons qu'un VNF "tout siège" se fasse sur le dos des territoires.

Lire le dossier



Suivez toutes nos actualités sur notre site www.cfdt-vnf.fr